

RECUEIL

des ACTES ADMINISTRATIFS

PREFECTURE des COTES d'ARMOR

13 Décembre 2016

SPECIAL N° 92 - DECEMBRE 2016

**La version intégrale du recueil est consultable aux guichets accueil de la
Préfecture et des sous-préfectures ainsi que sur le site internet de la Préfecture :
<http://www.cotes-darmor.gouv.fr>**

SOMMAIRE

22 Préfet

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Arrêté en date du 13 décembre 2016 relatif à la clôture de la procédure d'établissement de la liste des candidats appelés à se présenter le 12 janvier 2017 aux élections professionnelles du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins des Côtes-d'Armor

PREFET DES CÔTES-D'ARMOR

Direction départementale
des territoires et de la mer

Délégation à la mer et au littoral

Arrêté relatif à la clôture de la procédure d'établissement de la liste des candidats appelés à se présenter le 12 janvier 2017 aux élections professionnelles du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins des Côtes-d'Armor

Le Préfet des Côtes-d'Armor

- VU le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles R.912-71 à R.912-97 ;
- VU l'arrêté ministériel du 17 mars 2014 modifié fixant la liste des comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins, leur ressort territorial, leur siège ainsi que le nombre de membres de leur conseil ;
- VU l'arrêté ministériel du 23 juin 2016 fixant le jour du scrutin pour les élections générales aux conseils des comités départementaux, interdépartementaux et régionaux des pêches maritimes et des élevages marins ;
- VU l'avis ministériel du 29 juillet 2016 précisant les modalités des élections des comités régionaux, interdépartementaux et départementaux des pêches maritimes et des élevages marins les modalités d'organisation et de tenue des consultations électorales prévues par l'article L.912-5 du code rural et de la pêche maritime ;
- VU l'arrêté du préfet des Côtes-d'Armor du 30 août 2016 relatif à la commission électorale et à l'établissement des listes électorales dans le cadre du renouvellement du conseil du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins des Côtes-d'Armor ;
- VU l'arrêté du préfet des Côtes-d'Armor du 21 octobre 2016 relatif à la clôture de la procédure d'établissement des listes électorales et au dépôt des listes de candidats dans le cadre du renouvellement du conseil du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins des Côtes-d'Armor ;
- VU l'arrêté du préfet des Côtes-d'Armor du 10 novembre 2016 relatif à la modification du collège des chefs d'entreprises de pêche maritime et d'élevage marin catégorie « pêche maritime à pied », pour l'établissement des listes électorales pour le renouvellement du conseil du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins des Côtes-d'Armor ;
- SUR proposition du directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor par intérim.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Les listes des candidats appelés à se présenter à l'élection des membres du conseil du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins des Côtes-d'Armor sont arrêtées à compter de ce jour. Les listes des candidats sont publiées en annexe au présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté et son annexe seront publiés au recueil des actes administratifs de la préfecture des Côtes-d'Armor et affichés dans les lieux suivants :

- au siège de la commission électorale, situé 5 rue Jules-Vallès à Saint-Brieuc dans les locaux de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), délégation à la mer et au littoral ;
- au siège du comité des pêches maritimes et élevages marins des Côtes-d'Armor, espace Azur, rue des grands clos 22590 Pordic ;
- à l'antenne de la délégation à la mer et au littoral de la DDTM, 2 rue du docteur Montjarret à Paimpol ;

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera également transmis au ministre chargé des pêches maritimes et de l'aquaculture marine.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la préfecture des Côtes-d'Armor et le directeur départemental des territoires et de la mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Côtes-d'Armor.

13 DEC. 2016

Fait à Saint-Brieuc, le

~~Pour le Préfet~~
Le Secrétaire général

GÉRARD DEROUIN

Collège des équipages et salariés des entreprises de pêche maritime et d'élevage marin

TITULAIRES			SUPPLÉANT(S)	
NOM	PRENOM	NOM	PRENOM	
COUDRAY	Alain	MENGUY	Caroline	
FRELAUT-DUCHESNE	Sylvie	LE GUEN	Benoît	
BREARD	Jean-Pierre	DANIEL	Anthony	
THOMAS	Jonathan	YAUDET	Christophe	
HEMEURY	Yannick	PENVEN	Dominique	
LE HEGARAT	Dominique	METAYER	Steven	
ANDRE	Steve	LE GALL	Vincent	
COLLIN	Cyril	DEROUIN	Tanguy	
BREARD	Philippe	CAER	Frédéric	
LE LEVIER	Jean-François	LE LEVIER	Gaël	
BLIN	Mathieu	PIQUET	Patrice	
BOUREL	David	HERVIOU	Quentin mario	
DAUVILLIERS	Michel	ROUSSEL	Stéphane	
VILLARS	Mickaël	TRANCHANDON	Bruno	
GAILLARD	Benjamin	MARTINEAU	Christopher	
LEFEBVRE	Sébastien	PERON	Jacques	

Catégorie des chefs d'entreprises de pêche maritime embarqués

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
METAYER	Grégory	HUON	David
RODDE	André	TOISOUL	Philippe
BOCHER	Gilles	LOZACH	Stéphane
THOMAS	Dominique	CHEVALIER	Georges
BLANCHET	Eddy	SOUILLARD	Claude
LE PIERRES	Frédéric	LE COQ	David
CADREN	Vincent	LE LEVIER	Yoann
LE HEGARAT	Jean-Michel	EOUZAN	Nicolas
NEWTON	Quentin	LE MERDY	Glen
HERVIOU	Jean-Michel	DEMOY	Benjamin
THOMAS	Yann	LEPRETRE	Mickaël
LE BELLEC	Dominique	LE FUR	Sébastien

Catégorie des chefs d'entreprises d'élevages marins

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
MENGUY	Anne	LOKOEY	Anne-Sophie

Catégorie des chefs d'entreprises de pêche maritime à pied

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
STEPHAN	Arnaud	LE CALVEZ	Jean
REBOURS	Vincent	CHOLET	Michel

Catégorie des chefs d'entreprises de pêche maritime non-embarqués

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
LE GUILLOUX	Stéphane	HEBERT	Jean-Daniel